

COMPTE RENDU

Assemblée Générale extraordinaire

Mardi 4 Novembre 2014

Etaient excusés :

Christiane Pouliquen ; Alain Renault ; Jean-Claude Fichet ; Marie Pannetier ; Kévin Desbois ; Régis Faydi ; Patrick Lelièvre ; Marie-Anne Chapdelaine ; Jean-Claude Orhant ; Catherine Judes ; Luc Chevrel ; Pierre Morin

Etaient présents :

Denis Cairon ; Patrice Preter ; Lamour-Pannetier ; Christiane Samoyeau ; Loïc Roger ; Yannick Le Ruyet ; Isabelle Eréac ; Fernandez Françoise ; Geneviève Guiral ; Alain Gicquel ; Sébastien Monterieux ; Eve Schoumacker ; Marcel Grosset ; Brigitte Prodhomme ; Eric Bourcier ; Armande Jamard ; Michel Loret ; Gilles Dreuslin ; Jean-Luc Nivet, Brigitte Roger ; Guinard Michel ; Grégoire Kounga ; Evelyne Lussot ; Francis Renard ; Richard Fernandez ; Nadine Le Ruyet ; Catherine Pellerin ; Jean-Pierre Paslier ; Isabelle Dreuslin ; Christian Bourgeois ; Anne-Marie Palicot ;

Le président ouvre la séance : Rappel de l'ordre du jour

- 1- Rappel des décisions prises lors de l'AG ordinaire du 12 Septembre dernier changement de dénomination et changement d'orientation ; nouvelle dénomination « chantepie-initiatives ;association citoyenne ». Pour acter la modification des statuts et le changement de dénomination a été convoquée cette assemblée générale extraordinaire.
- 2- Modification et adoption des statuts : lecture est faite des nouveaux statuts. Quelques modifications sont apportées par les participants :
 - Article 9 : « la qualité de membre se perd par la radiation prononcée par le Conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave ». La notion de motif grave devra être précisée par un règlement intérieur.
 - Article 11 : remplacer « membres actifs » par « adhérents »

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité

- 3- Elections du bureau : Brigitte Roger ; Anne-Marie Palicot ; Luc Chevrel ; Jean-Pierre Paslier ; Francis Renard ; Richard Fernandez ;

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité.

- 4- Adhésions : la cotisation est fixée à 15 euros par personne ; 5 euros pour les étudiants et les chômeurs. Montant libre pour les adhésions de soutien.

5- Propositions et calendrier d'actions :

- Les élus annoncent la possibilité du prêt d'une caravane pour tenir des permanences dans différents lieux de la commune et y mener des actions.
- Organiser un porte à porte avant la fin de l'année pour inciter les habitants à s'inscrire sur les listes électorales (prévoir un texte à distribuer).
- Le soutien aux élus : communiquer l'ordre du jour aux adhérents avant les réunions du conseil municipal.
- Mettre en place des échanges de savoirs (peut-être autour de la caravane)
- Dans les actions, éviter de se disperser. Par exemple : une fois par an, une action forte citoyenne (ex : le nettoyage de printemps) et/ou un moment fort de solidarité et une action culturelle.
- La journée de la femme : lecture de textes de la pièce « Je te veux impeccable » en présence de la comédienne.
- Assez rapidement, sortir un bulletin annonçant les changements d'orientation et de dénomination.
- Les élus annoncent la création d'une « newsletter » qui serait adressée aux adhérents.
- Travailler la question de l'implication des habitants dans les actions
- Créer des liens avec des associations d'autres communes ayant les mêmes buts (ex : Bruz).

6- Questions diverses : prévoir une rencontre avec la presse locale pour annoncer les modifications à Chantepie@lternative. Prévoir aussi de modifier le site internet.

La secrétaire Anne-Marie Palicot

